



À travers ces entrevues, quatre enjeux sont ressortis:

- L'accès aux données ;
- Le manque de données ;
- Les coûts des données ; et
- La qualité des données.

De manière presque universelle, les enjeux liés aux données sont perçus comme un frein majeur à la prise en compte des effets cumulatifs, tant dans l'évaluation des projets que dans la planification régionale. Selon plusieurs intervenants, ces enjeux en matière de données ont un impact direct sur les processus d'autorisation de projets sur le Territoire. En planification régionale, les planificateurs mentionnent fréquemment que le manque de données est une des principales raisons pour lesquelles ils ne peuvent intégrer les effets cumulatifs, malgré leur importance largement reconnue.

### **Enjeux reliés aux données**

#### **Enjeu 1 : la difficulté d'accès aux données sur le Territoire**

Sur le Territoire, l'accès aux données demeure complexe pour de nombreuses raisons. Les données existantes sont dispersées, parfois confidentielles ou sensibles, et une grande partie des archives n'a jamais été numérisée. En début de processus, les intervenants tentent souvent d'identifier des bases de données en ligne, comme celles couramment utilisées dans le sud du Québec. Or, ces plateformes contiennent peu, voire aucune donnée provenant du Territoire. Ils doivent donc identifier eux-mêmes les organismes ou individus qui détiennent les données recherchées, ce qui s'avère particulièrement difficile en l'absence de répertoires ou d'un système centralisé.

Les données disponibles sont détenues par une diversité d'acteurs (p. ex. compagnies privées, communautés crie, organismes œuvrant sur le Territoire) et sont souvent conservées de manière confidentielle. L'absence de répertoire oblige les intervenants et les promoteurs de projets à multiplier les démarches, pour trouver l'information pertinente. Ceci contribue à la surcharge des détenteurs de données, qui reçoivent fréquemment des demandes, parfois répétitives, de la part d'intervenants ou d'étudiants. Les maîtres de trappe cris, par exemple, qui détiennent un savoir riche et essentiel, sont régulièrement sollicités, alors que ce rôle ne fait pas partie de leurs responsabilités ni de leurs sources de revenus. Ils ne disposent donc pas toujours du temps ni des ressources nécessaires pour répondre aux demandes.

Les données liées aux savoirs traditionnels des Cris posent un enjeu particulier, en raison de leur nature sensible. Les communautés souhaitent en conserver le contrôle et veiller à leur utilisation respectueuse, ce qui nécessite des processus de consultation et de négociation préalables. Or, de nombreux intervenants ou promoteurs de projets ne prévoient pas suffisamment de temps ni ne reconnaissent la portée culturelle et politique de ces données. En conséquence, les données traditionnelles sont souvent écartées des évaluations, malgré leur pertinence.

Par ailleurs, plusieurs organismes n'ont jamais numérisé les données qu'ils détiennent. Ces archives physiques, parfois désorganisées ou mal conservées, rendent difficile l'accès à l'information. Ce type de stockage présente aussi des risques en cas de sinistres, comme des inondations ou des incendies, puisque les documents originaux sont rarement sauvegardés dans un autre lieu. L'absence de numérisation constitue ainsi une perte potentielle d'information précieuse pour l'évaluation environnementale et la planification à long terme.

#### **Enjeu 2 : manque de données**

Une portion importante du Territoire n'a jamais fait l'objet de recherches scientifiques ni de projets de développement. Certaines zones demeurent ainsi entièrement dépourvues de données environnementales. Ailleurs, là où des projets ont été réalisés, des données sont parfois disponibles, mais leur portée demeure limitée. De manière générale, la surveillance environnementale à long terme ainsi que les études de suivi sont peu fréquentes sur le Territoire, ce qui contribue au manque de données quantitatives, particulièrement sur des échelles temporelles étendues.

Il arrive fréquemment qu'aucune donnée quantitative ne soit disponible pour un site donné ou pour certaines composantes de l'environnement. Dans bien des cas, les données existantes — qu'elles soient adaptées ou non à la

situation — représentent les seules sources d'information accessibles aux intervenants, qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour collecter de nouvelles données. Les études et évaluations sont donc souvent réalisées à partir de données incomplètes ou peu représentatives, ce qui peut compromettre leur rigueur et leur fiabilité.

Ce manque généralisé de données crée une forte incertitude quant à l'évolution de l'environnement sur le Territoire. Les données disponibles ne couvrent ni l'ensemble du territoire de façon adéquate, ni une période suffisamment longue pour appuyer des ÉEC robustes. Cette situation comporte un risque réel car des décisions de planification ou d'autorisation de projets pourraient être prises sur la base d'une compréhension incomplète de l'état de l'environnement, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives à long terme.

### **Enjeu 3 : Les coûts**

Les coûts associés à l'accès aux données représentent un obstacle majeur à l'élaboration d'un portrait réaliste de l'environnement du Territoire. Les détenteurs de données proviennent d'un éventail d'acteurs (p. ex. organisations publiques, entreprises privées, membres des communautés crie) et, en l'absence d'entente régionale sur les données ouvertes, aucune entité n'est tenue de partager les données qu'elle détient. Dans la majorité des cas, les intervenants doivent acheter les données, ce qui limite grandement leur accès. Les ententes de partage fondées sur l'achat de données s'avèrent souvent trop coûteuses pour être conclues avec l'ensemble des détenteurs, et les prix peuvent être prohibitifs pour les petits organismes ou les chercheurs indépendants.

La production de nouvelles données dans le Territoire entraîne également des coûts élevés, notamment en raison de la vaste superficie de la région, de l'éloignement des communautés par rapport aux centres urbains et des particularités géomorphologiques, comme la présence de nombreux milieux humides, qui compliquent l'accès au terrain. Ces contraintes financières expliquent pourquoi certains intervenants choisissent de réutiliser les données qu'ils ont déjà acquises ou produites. Or, cette pratique mène à la réutilisation répétée d'un nombre limité de jeux de données pour plusieurs études et évaluations, ce qui contribue à maintenir une image partielle et imprécise de l'environnement du Territoire.

Les coûts liés à l'acquisition et à la production de données constituent donc l'un des principaux freins pour les intervenants. Les ÉEC exigent un volume important de données diversifiées, réparties dans le temps et sur de vastes étendues du Territoire. Dans le contexte actuel, l'achat de toutes les données existantes, combiné à la production de nouvelles données à une échelle suffisante pour réaliser une ÉEC complète, serait probablement trop onéreux pour être envisagé.

### **Enjeux 4 : La qualité des données**

Les intervenants spécialisés en gestion de données soulignent que la qualité et la précision des données varient considérablement. Cette variabilité pose un défi particulier sur le Territoire, où l'accès aux données est déjà limité. Lorsque les données disponibles sont de qualité insuffisante, elles deviennent inutilisables pour les intervenants, ce qui réduit encore davantage le volume d'informations exploitables.

Cette situation constitue un obstacle majeur à la réalisation des évaluations environnementales et ÉEC, qui nécessitent un important volume de données fiables et précises. Plusieurs outils couramment utilisés dans le sud de la province ne peuvent ainsi pas l'être dans le contexte nordique. Par exemple, la modélisation environnementale repose sur des ensembles de données vastes et rigoureux pour produire des résultats significatifs.

La qualité inégale des données disponibles, combinée aux autres enjeux d'accès, peut entraîner des retards importants dans la conduite des ÉEC sur le Territoire, les intervenants ne disposant pas de suffisamment de données appropriées pour utiliser efficacement leurs outils d'analyse.

## **Solutions potentielles**

Le manque d'accès aux données soulève de nombreuses problématiques et a des répercussions négatives sur le Territoire. Tous les intervenants consultés s'entendent pour dire qu'il est essentiel de trouver des moyens concrets de rendre les données existantes accessibles, afin de permettre l'élaboration d'un portrait plus complet et cohérent du Territoire.

Les solutions potentielles présentées ici s'appuient sur les échanges avec les intervenants, les discussions tenues au sein du sous-comité, ainsi que sur des exemples de méthodes mises en œuvre ailleurs. Nous avons notamment examiné la base de données sur les effets cumulatifs du Territoire du Nord-Ouest, le portail de données ouvertes du gouvernement du Canada, la base de données gérée par l'OGSL, ainsi que les approches recommandées par l'IDDPNQL.

Au-delà des ententes de partage d'information, les pistes proposées sont la centralisation des données, la numérisation des données existantes et la réalisation d'un inventaire des données disponibles. Ces mesures visent à améliorer l'accessibilité et la mise en valeur des données disponibles sur le Territoire.

### **La centralisation**

La centralisation des données dans une base unique est une approche couramment adoptée dans le mouvement des données ouvertes. De nombreuses organisations versent leurs données dans un portail géré par un organisme centralisé, à l'exemple du [Portail du gouvernement ouvert](#) du gouvernement du Canada. L'organisme gestionnaire de ce type de portail doit s'assurer que les données publiées sont accessibles dans des formats standardisés et que les outils mis à disposition sont pertinents pour les utilisateurs. Un portail centralisé facilite grandement la recherche en regroupant en un seul endroit l'ensemble des données disponibles.

Il s'agit d'un outil particulièrement précieux pour les intervenants, qui se servent déjà des bases de données accessibles dans le sud du Québec pour analyser et prendre en compte les effets cumulatifs. La centralisation de vastes volumes de données permet ainsi aux professionnels d'évaluer ces effets beaucoup plus efficacement dans le sud de la province que dans le Nord, où les données sont encore plus dispersées.

Malgré les avantages qu'offrent les portails de données, la mise en place d'un portail centralisé pour le Territoire représenterait un chantier de grande envergure. Il faudrait conclure de nombreux accords de partage, numériser une quantité importante d'archives, et établir des mécanismes pour obtenir les données détenues par les entreprises privées actives sur le Territoire. Pour assurer le bon fonctionnement d'un tel portail, une entité devrait également être désignée pour en assurer la gestion, l'entretien et le contrôle d'accès.

Il demeure incertain que les détenteurs de données acceptent de partager volontairement leurs informations dans un portail centralisé. Une première étape pourrait consister à exiger des intervenants et promoteurs de projets qu'ils déposent leurs données brutes issues des évaluations environnementales menées dans le cadre de projets sur le Territoire. Cette obligation contribuerait à alimenter progressivement la base de données et à en garantir la pertinence.

Une autre option serait de confier la centralisation des données à des organismes tiers ou d'exploiter des bases de données déjà existantes. De nombreuses bases de données publiques sont disponibles, et les acteurs du Territoire pourraient y verser leurs données. Certaines organisations en charge de ces portails offrent des services d'accompagnement pour la création de bases de données, le développement d'outils et la gestion des portails.

### **Numérisation des données existantes**

Une solution plus réaliste consisterait à miser sur la numérisation, en encourageant les différents acteurs du Territoire à numériser leurs archives physiques afin d'en extraire les données. Les intervenants que nous avons consultés ont indiqué qu'ils soumettent régulièrement des demandes d'information aux organismes présents sur le Territoire, mais que les documents contenant les données recherchées n'ont, bien souvent, jamais été numérisés. La recherche manuelle de ces documents représente un fardeau supplémentaire pour les organismes, qui n'ont généralement pas

les ressources nécessaires pour y consacrer du temps. En conséquence, les données demeurent inaccessibles aux intervenants, même si elles pourraient s'avérer précieuses.

En soutenant activement la numérisation des archives détenues par les organismes du Territoire, on améliorerait considérablement l'accès aux données. Cette démarche faciliterait aussi le travail des détenteurs de données, en rendant l'information plus facilement repérable et exploitable. Avec les outils actuels, les fichiers numériques peuvent être filtrés et explorés efficacement pour repérer les données pertinentes. L'objectif à long terme serait de parvenir à ce que la majorité des données disponibles sur le Territoire soient numérisées et donc plus facilement partageables — que ce soit sous forme de données ouvertes ou de métadonnées nécessitant une autorisation pour y accéder.

### **L'inventaire et catégorisation des données disponibles**

Compte tenu du manque d'accès aux données sur le Territoire, une étape cruciale serait de dresser un inventaire des données existantes. L'élaboration d'une liste des acteurs présents sur le Territoire qui détiennent des données utiles à l'évaluation des effets cumulatifs faciliterait grandement le travail des intervenants dans la réalisation de leurs évaluations environnementales et ÉEC. Un tel outil leur permettrait de gagner un temps précieux en identifiant rapidement à qui s'adresser pour obtenir les données pertinentes.

Étant donné le nombre important d'acteurs, notamment privés, une telle tâche représenterait un effort considérable. Toutefois, cet inventaire pourrait être constitué de manière progressive, au fil des évaluations effectuées. Par exemple, les intervenants et les planificateurs pourraient intégrer à leur processus une étape visant à consigner systématiquement la provenance des données utilisées à chaque évaluation.

### **Conclusion et recommandation**

Les difficultés liées à l'obtention et à l'utilisation des données dans le Territoire est un enjeu significatif pour les intervenants. Le manque d'accès empêche ces derniers de prendre en compte les effets cumulatifs de nouveaux projets proposés sur le Territoire, ce qui pourrait mener au dépassement du seuil acceptable pour la qualité de l'environnement du Territoire. Les planificateurs régionaux ont le même problème et ne peuvent pas prendre en compte les effets cumulatifs dans leurs décisions, car ils n'ont pas les données appropriées.

La recommandation suivante a été adoptée par les membres du CCEBJ :

CONSIDÉRANT l'importance d'intégrer la prise en compte des effets cumulatifs dans l'évaluation et l'examen des impacts d'un projet;

CONSIDÉRANT que l'accès aux données est essentiel pour réaliser une évaluation des effets cumulatifs de manière efficace;

CONSIDÉRANT les pistes de solution suivantes identifiées par le CCEBJ dans son rapport sur les données (joint à cette recommandation) :

- Centralisation des données;
- Numérisation des données existantes;
- Inventaire et catégorisation des données disponibles.

Le CCEBJ recommande que les gouvernements de la Nation Crie, du Québec et du Canada soutiennent et mettent en place des initiatives favorisant l'accès, la production et la mise en commun des données, afin de faciliter la prise en compte des effets cumulatifs sur le Territoire.